

## MAIRIE DE JARCIEU

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal  
Du 28 Juin 2011.

Monsieur le Maire nous donne deux informations avant de commencer la réunion :  
le maintien de la 6ème Classe à l'école est confirmé.  
La procédure pour les loyers impayés est en cours.

Lecture du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

### Succession BONNEVILLE

Monsieur le Maire nous rappelle la délibération du 11 Avril 2011 acceptant le legs de Mme BONNEVILLE Camille. Il nous informe que le contenu de la maison a entièrement été vidé par le Service Technique de la Commune et que XXXXXXXX serait intéressé d'acquérir :

une salle à manger comprenant : un bahut, une bibliothèque, une vitrine, une table, 6 chaises,  
un canapé 3 places et un fauteuil,  
une table de salon,  
et une pendule.

Monsieur le Maire propose de vendre ses meubles à Monsieur XXXXXXX pour un montant de 4 000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, décide la vente à Monsieur XXXXXXX de :

une salle à manger comprenant : un bahut, une bibliothèque, une vitrine, une table, 6 chaises,  
un canapé 3 places et un fauteuil,  
une table de salon,  
et une pendule.

Pour un montant de 4 000 €.

Donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour accomplir les formalités nécessaires

Une délibération est prise en ce sens. Délibération N° 19/2011

### Personnel Communal

Monsieur le Maire rappelle l'Assemblée la décision prise par celle-ci lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 16 Mai 2011 de modifier le fonctionnement de la Cantine Scolaire concernant la confection des repas. La Commission Cantine, après avoir rencontré les agents concernés par cette réorganisation propose que l'Agent Titulaire, qui s'occupait de la confection des repas, s'occupera de la mise en place de la salle, de la réception des repas, du service à table et du nettoyage des locaux. L'Agent contractuel précédent s'occupait de la mise en place de la salle, du service à table et du nettoyage des locaux. Etant donné que la mise en place de la salle et le nettoyage des locaux revenant à l'Agent Titulaire, il n'y a pas lieu de conserver un poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème Classe Contractuel à temps non complet de 20 Heures Hebdomadaire.

### PROPOSE :

la suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème Classe Contractuel de 20 Heures Hebdomadaire  
la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Contractuel à Temps Non Complet de 8,05 Heures Hebdomadaire afin d'assurer le service à table et la surveillance des enfants à la cantine scolaire et le nettoyage de la Mairie.

De recruter une personne contractuelle à durée déterminée, pour un temps non complet de 8,05 Heures Hebdomadaire, du 1er Septembre 2011 au 31 Août 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

la suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème Classe Contractuel de 20 Heures Hebdomadaire  
la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Contractuel à Temps Non Complet de 8,05 Heures Hebdomadaire afin d'assurer le service à table et la surveillance des enfants à la cantine scolaire et le nettoyage de la Mairie

le recrutement d'une personne contractuelle à durée déterminée, pour un temps non complet de 8,05 Heures Hebdomadaire, du 1er Septembre 2011 au 31 Août 2012.

Dit que la rémunération mensuelle de cet emploi se fera sur la base de l'Indice Brut 299 Indice Majoré 297, le supplément familial de traitement le cas échéant et de la prime instituée par l'Assemblée délibérante l'I.A.T.

DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur Le Maire pour accomplir les formalités nécessaires

Une délibération est prise en ce sens. Délibération N° 20/2011

#### Demande de Subvention

Monsieur le Maire rappelle l'Assemblée la création d'un arrêt de ramassage scolaire dit « Croix de Mission » au carrefour de la R.D 519 – Chemin de Champagne et de la Rue des Terreaux en 2009. Afin de mettre en sécurité cet arrêt de car, il y a lieu de créer un abri bus.

Propose le devis de l'Ets GENEVE Gilbert pour un abri bus en agglos pour un montant de 3 403,90 € H.T

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la création d'un abri bus pour l'arrêt de car « Croix de Mission » et sollicite auprès du CONSEIL GENERAL DE L'ISERE une subvention pour la création d'un abri bus.

DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Maire pour accomplir les formalités nécessaires.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération N° 21/2011

#### Cantine Scolaire

Monsieur le Maire nous informe que l'appel d'offres pour la cantine scolaire est clos depuis vendredi 24 Juin 2011 à 12 h.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie Lundi 27 Juin 2011 à 15 h 30 afin d'effectuer l'ouverture des plis.

Une seule entreprise a répondu à l'avis d'appel d'offre.

La commission a décidé, après discussion, de ne pas refaire un appel d'offre et de valider ce marché compte tenu des contraintes de délais liés à la date de mise en place du nouveau fonctionnement (rentrée des classes le 5 Septembre). L'offre de la Société Avenance est de 3,08 € HT – 325 € TTC le repas. Mr le maire nous précise que l'intégralité du cahier des charges a été repris et paraphé par la Société Avenance.

Le Conseil Municipal valide le choix de la Commission d'Appel d'Offres. Un rendez-vous sera fixé en début de semaine prochaine entre la Commission Cantine, le Personnel Communal et la Société Avenance.

Lors de la dernière réunion de la Commission Cantine une suggestion a été faite concernant le service des repas. Ils proposent de faire deux services de 11 h 30 à 12 h 30 s'occuper les maternelles et de 12 h 30 à 13 h 15 les élèves primaires. Le Conseil Municipal donne son accord mais ce point sera évoqué avec le personnel communal lors de la réunion du début de semaine prochaine.

#### Téléphonie mobile du Service Technique

Monsieur le Maire nous rappelle que les deux employés du Service Technique dispose actuellement de téléphone portable à cartes. L'un des deux téléphones est vieillissant et fonctionne très mal. Avec le système de cartes, il n'est pas possible de changer le téléphone comme avec un forfait.

Après discussion, le Conseil Municipal décide qu'il serait souhaitable de passer la téléphonie mobile en version forfait. Monsieur PRAS Jocelyn s'occupe de comparer les offres des différents opérateurs.

Dossier à suivre.

#### Commission Intercommunal des Impôts Directs

Monsieur le Maire nous donne lecture d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques à Monsieur le Président de la Communauté de Communes l'informant de la nécessité de la création d'une Commission Intercommunal des Impôts Directs ayant pour rôle une intervention en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux.

La Communauté de Communes nous demande de nommer trois personnes de Jarcieu pour faire parti de cette commission.

Le Conseil Municipal décide de nommer Mme MICHEL Nadine, Mademoiselle CHRISTOL Brigitte et Monsieur GAY Joseph, ces trois personnes étant titulaires à la Commission Communale des Impôts Directs.

## Cheminement Piétonnier dans la propriété Bourne

Mr le maire nous informe qu'il a rencontré MR BOURNE ANTOINE, afin d'évoquer la proposition faite par son frère, concernant, la création d'un cheminement piétonnier traversant sa propriété, dans le but de sécuriser le trajet, menant du village au stade.

Il est d'accord sous certaines conditions. Monsieur le Maire propose que la Commission Travaux travaille sur ce projet (plan, chiffrage).

Dossier à suivre.

## Demande de Prêt Matériel

Monsieur PRAS Jocelyn fait une demande pour la Compagnie Bricolo pour du prêt de matériel durant tout le mois de Juillet. Il est demandé 3 extincteurs et les plateaux avec pieds de tables coupés de la Salle des Fêtes.

Le Conseil Municipal donne son accord.

## Questions Diverses

### Finances

Un point sur les finances est effectué sur l'ensemble des chapitres. Quelques points seront à suivre dans les mois à venir. Une réunion aura lieu au mois d'Octobre.

## Demande de Salle

Monsieur le Maire nous donne lecture du courrier de Monsieur BRENIER Franck pour une demande de prêt de la salle des Fêtes les mardis ou mercredis soir afin d'organiser des cours de danse rock et latine.

Le Conseil Municipal accorde le prêt de la Salle des Fêtes le mercredi soir.

## Ecole

Lors du dernier Conseil d'Ecole, il a été renouvelé la demande concernant le terrain de foot dans la cour de l'Ecole Primaire.

Après discussion, il en ressort que la solution serait de ressemer de la pelouse ou, éventuellement la mise en place de plaques de pelouse à installer après préparation du sol. Monsieur Eric GERMAIN se charge de se renseigner sur le coût de ces deux solutions. Sachant que l'une ou l'autre de ces solutions demanderaient un certains temps de non utilisation. Dossier à suivre.

## Entretien des Rues

Suite à la décision du Conseil Municipal de ne plus utiliser de désherbants chimiques, les mauvaises herbes s'installent dans les rues du village. Le Service Technique ayant une grande charge de travail à la période estival (tonte, débroussaillage et autres), une information sera faite dans le prochain bulletin municipal afin de sensibiliser nos concitoyens et de les solliciter, si cela leur est possible, afin de procéder à la destruction des mauvaises herbes devant chez eux.

Monsieur le Maire nous informe qu'il est nécessaire de repeindre les passages piétons, lignes de stop et cédez le passage et les places de parkings.

Des devis ont été demandés à trois entreprises pour l'achat de peinture. Le choix du Conseil Municipal se porte sur le devis le moins disant, soit la Société SUZA pour un montant de 1 009,36 € TTC.

## Grande Salle de Réunion

La Commission Travaux propose un devis de la Société Sonnier pour l'achat de deux stores vénitien pour la Grande Salle de Réunion. Montant du devis 383,91 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord.

## Sécurité Salle Polyvalent

Monsieur PRAS Jocelyn nous rappelle que nous avons inscrit au budget à la section investissement une somme pour l'installation d'une alarme incendie à la Salle Polyvalente.

Suite au passage de la Commission Sécurité Préfectoral, il s'avère que ce type d'alarme n'est pas conforme avec le classement de la Salle.

Monsieur PRAS Jocelyn a donc fait refaire un devis pour une alarme conforme. Le montant du devis s'élève à 6 800 € TTC.

## Schéma Directeur Incendie

Monsieur PRAS Jocelyn, nous informe que la Communauté de Communes a mis en place un schéma directeur des défenses incendies sur le canton de Beaurepaire. Un plan de Jarcieu, disponible au secrétariat, montre que le village est bien loti en terme d'hydrants et de débit d'eau, il reste quelques points à voir sur les quartiers de Meignan et de la Guillotière.

## Commission Travaux

Monsieur Jean-Jacques BLONDEAU nous informe, que les travaux suivent leurs cours et que le planning ainsi que les coûts, correspondent aux prévisions.

Suite aux observations lors du dernier Conseil d'Ecole, la Commission Travaux va essayer de solutionner le problème des mauvaises odeurs dans les WC extérieurs des primaires et va remplacer le wc turque par un wc classique

Monsieur Yohan FIARD va être contacté pour effectuer quelques travaux (prises, disjoncteurs.)

Les travaux chez Mr GERMAIN sont interrompus pour l'instant suite aux difficultés rencontrées pour leurs achèvement. L'entreprise BROCHIER va être contacté, afin de voir les moyens à utiliser pour boucler ce dossier.

Le local poubelle de la Salle Polyvalente est terminé.

Les travaux de création de sanitaires au local technique ont commencé.

Le prochain conseil municipal est fixé au  
Lundi 18 Juillet 2011 à 20 heures